

La vélorue

Réalisations et projets

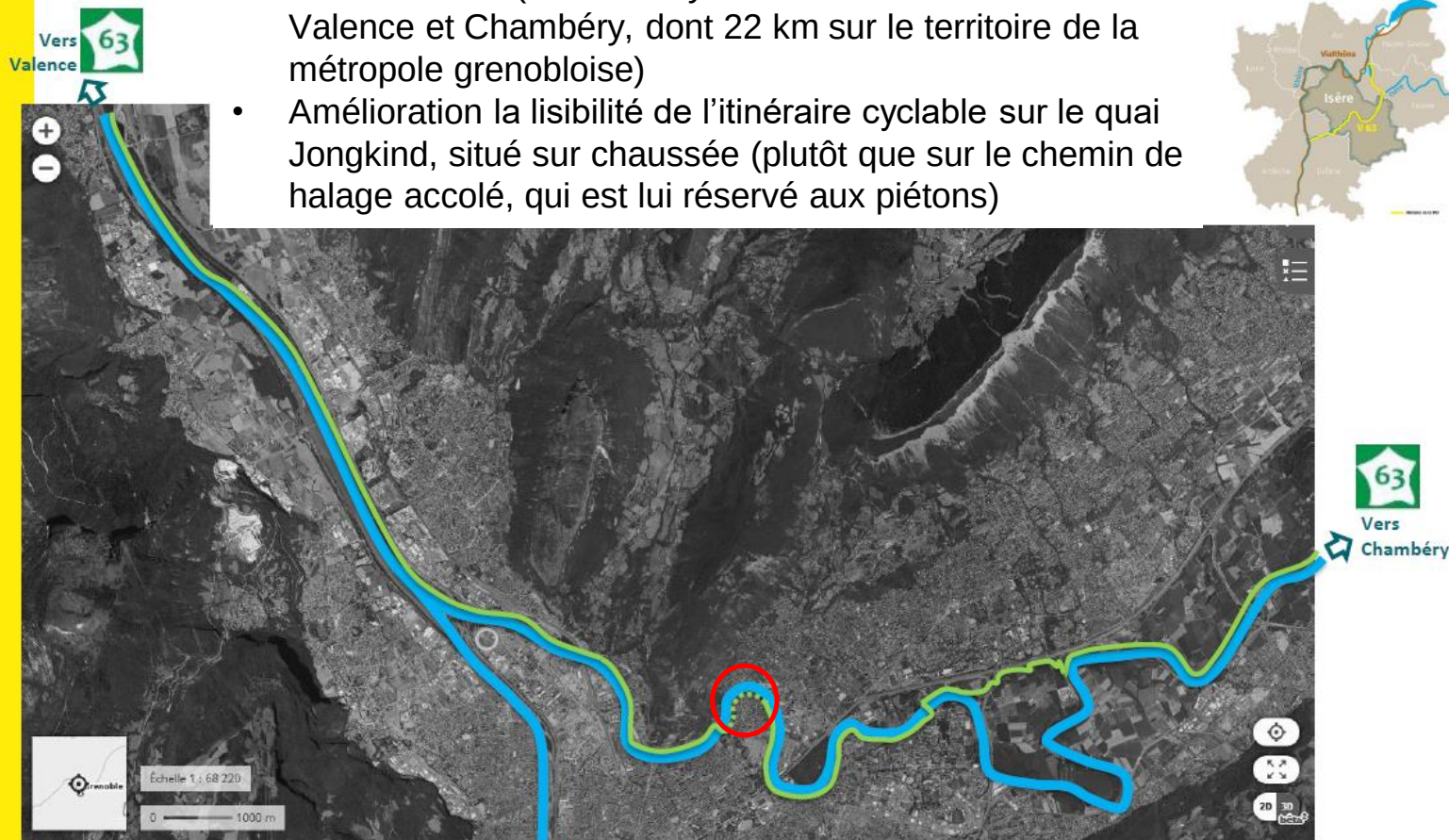
Vélorue Quai Jongkind

Juin 2019

Vélorue Quai Jongkind

- Résorption d'une discontinuité d'aménagement cyclable sur la « V63 » (itinéraire cyclable de 215km entre Valence et Chambéry, dont 22 km sur le territoire de la métropole grenobloise)
- Amélioration la lisibilité de l'itinéraire cyclable sur le quai Jongkind, situé sur chaussée (plutôt que sur le chemin de halage accolé, qui est lui réservé aux piétons)

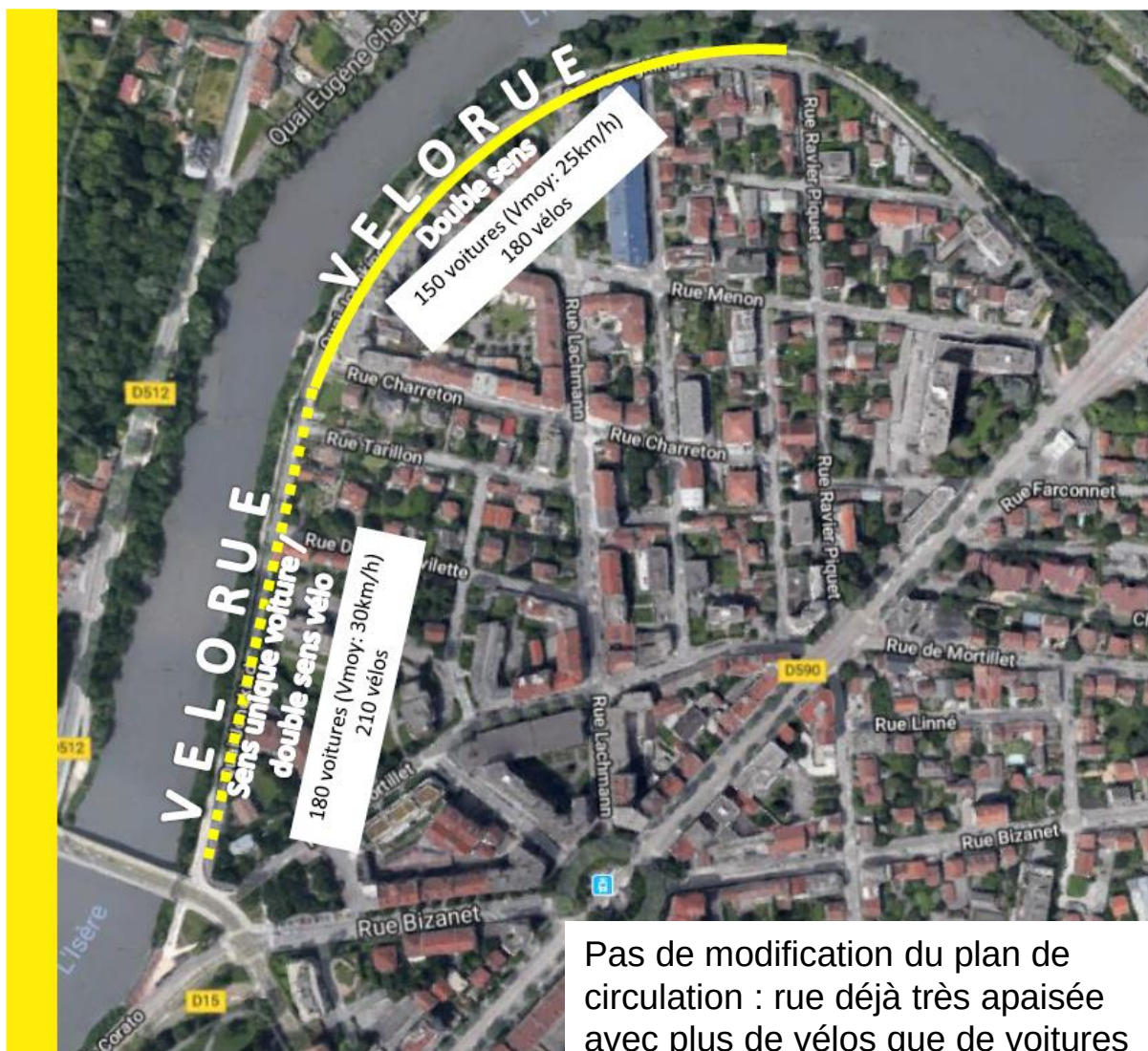
Véloroute de la Vallée de l'Isère



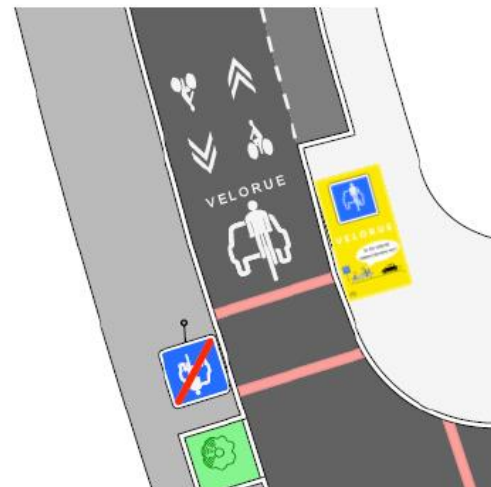
Légende :

- Itinéraire de la V63 qui relie Valence à Chambéry
- « Vélorue » sur le Quai Jongkind (tronçon de la V63)
- Principaux cours d'eau

Vélorue Quai Jongkind



Pas de modification du plan de circulation : rue déjà très apaisée avec plus de vélos que de voitures



Vélorue Quai Jongkind

Identité visuelle minimaliste





**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

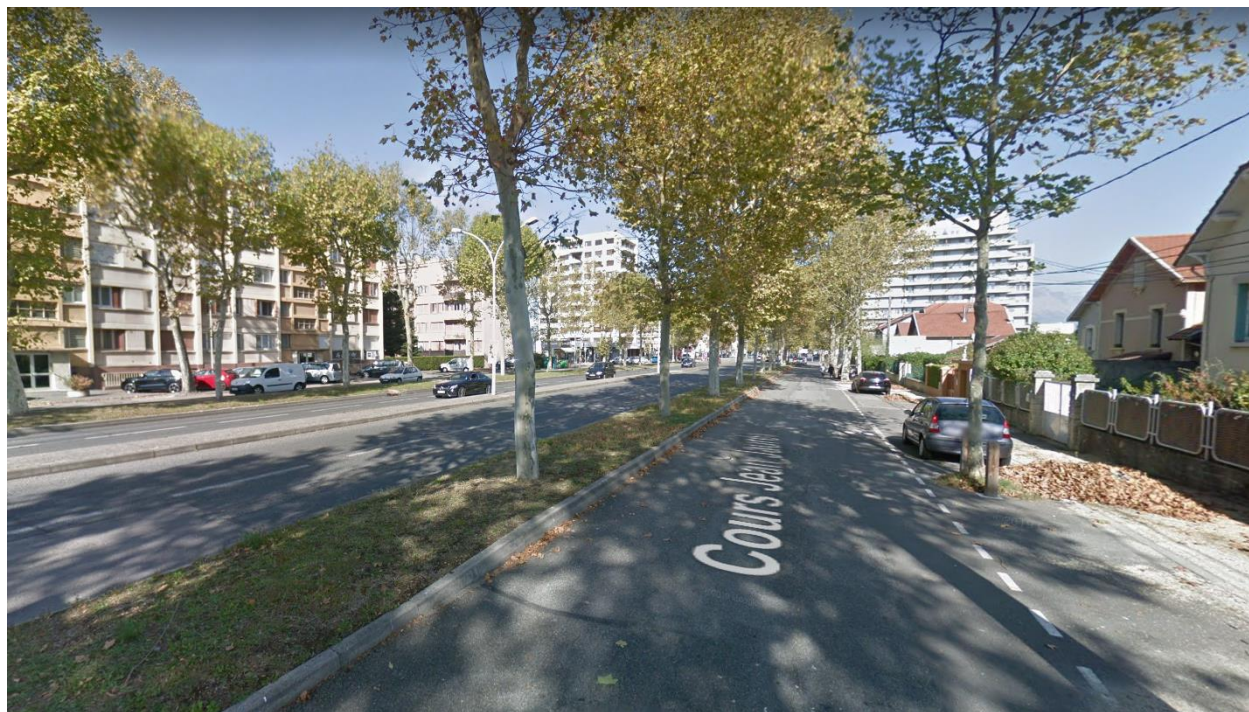
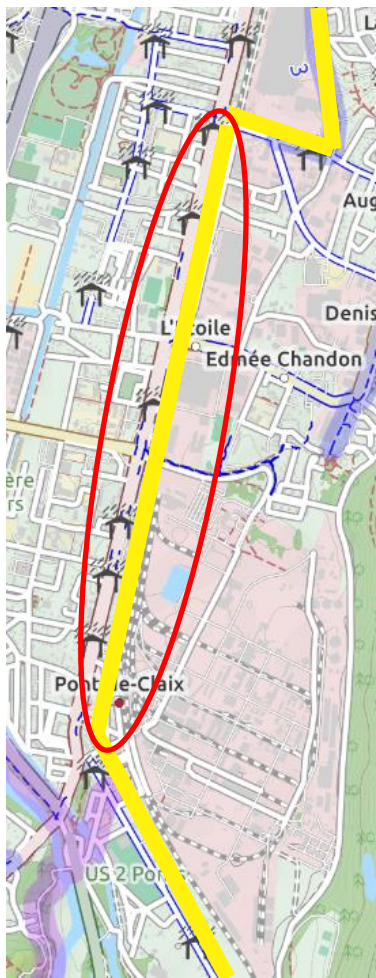
2

Chrono-vélorue

Travaux prévus en 2020

Chrono-vélorue

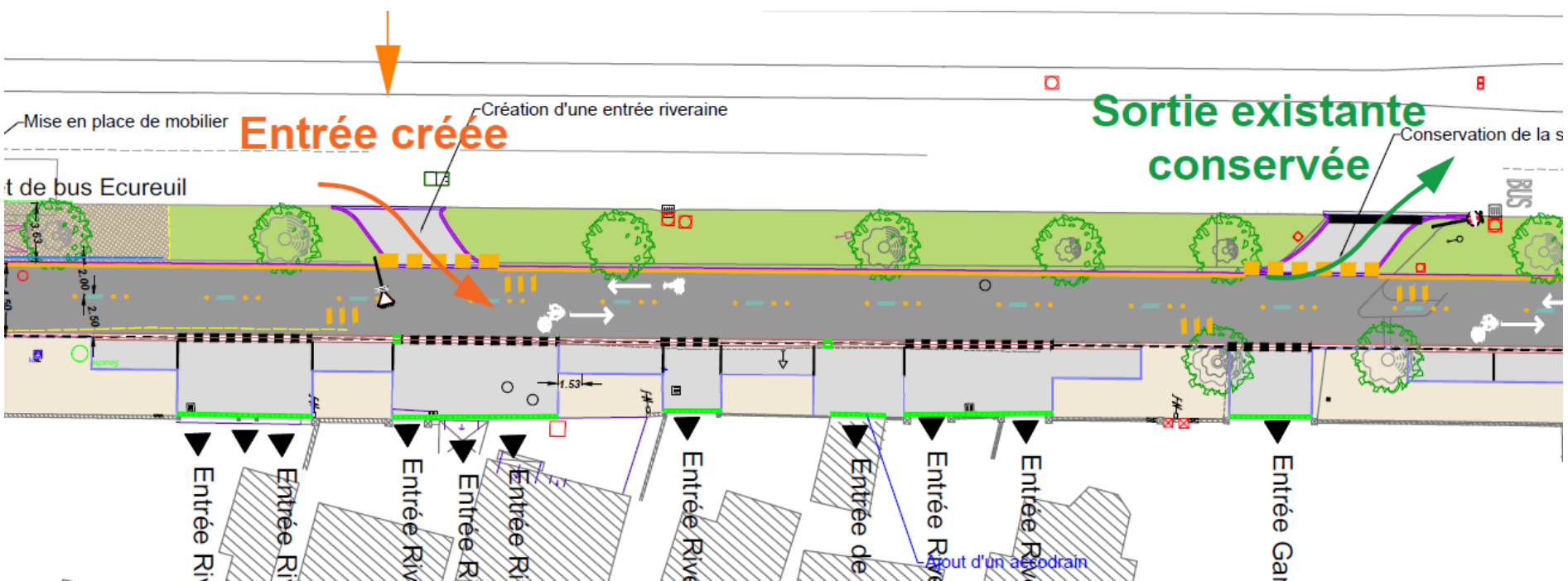
2,4 km - Contre allée est (Echirolles-Pont de Claix)



Etat existant : contre allée avec stationnement le long d'un habitat de densité moyenne à faible

Chrono-vélorue

2,4 km - Contre allée est (Echirolles-Pont de Claix)





**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

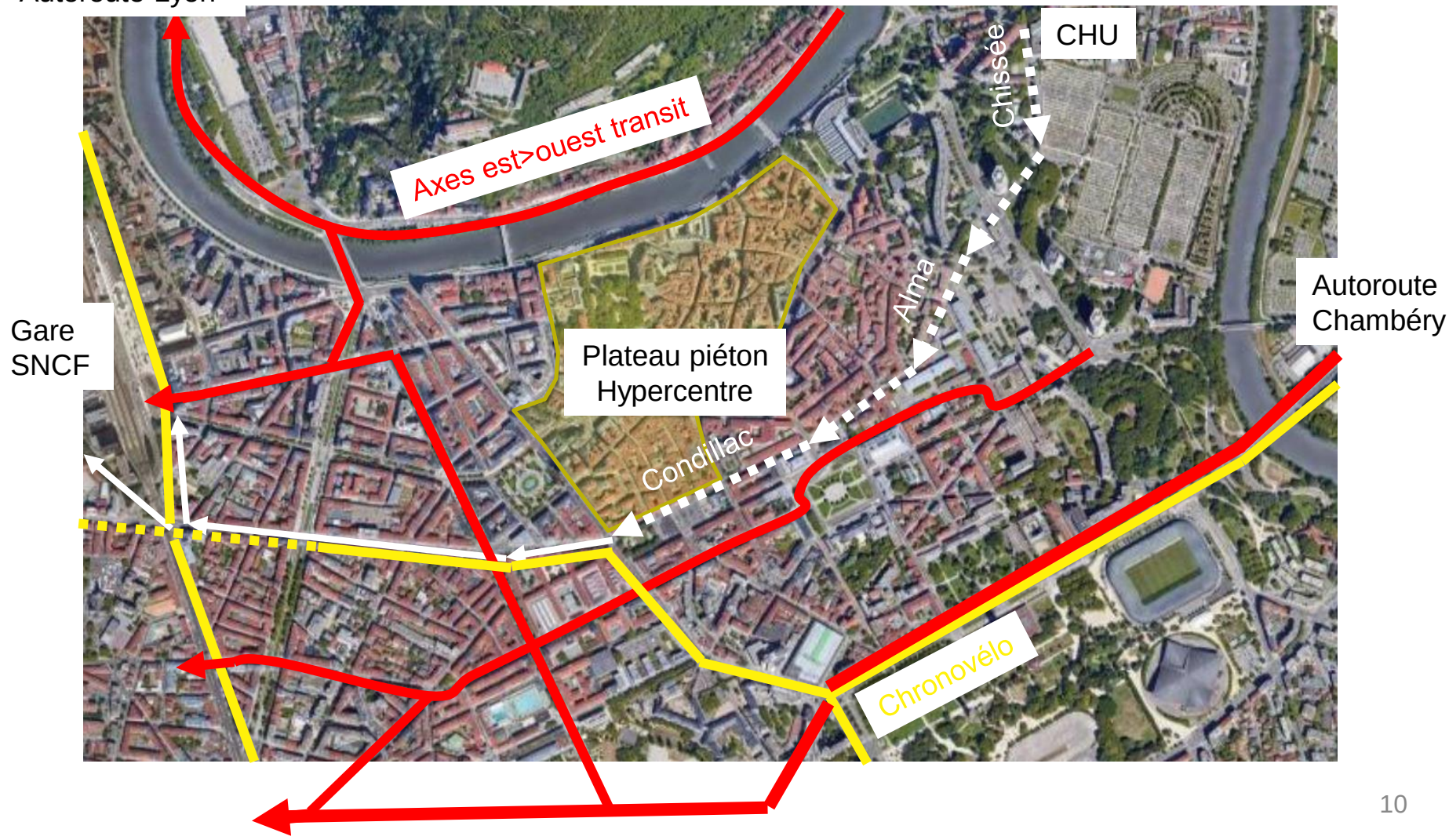
3

Projets à l'étude

A) Axe Condillac-Alma-Chissée

1,4 km - 6000 véhicules/jour

Autoroute Lyon



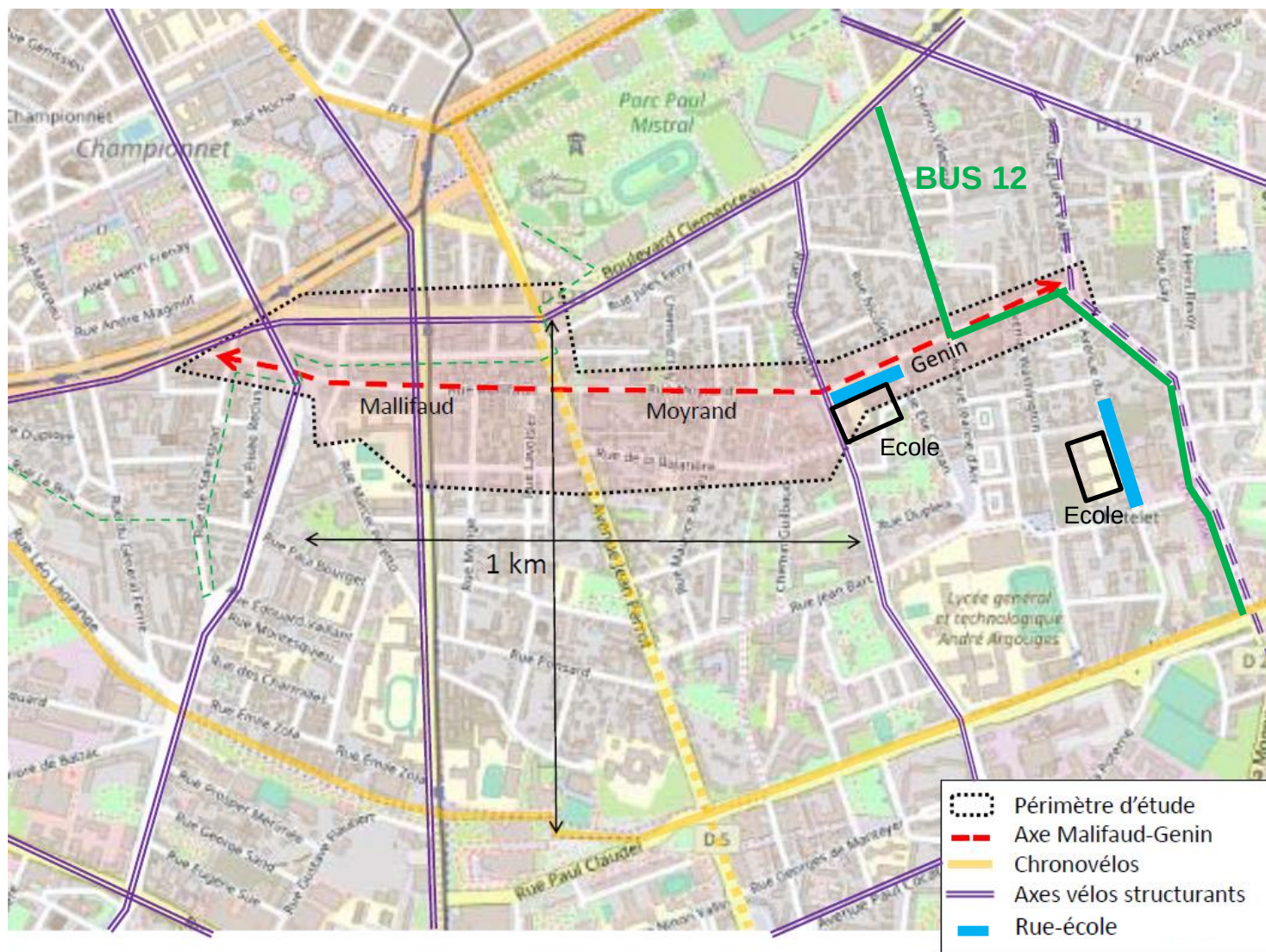
A) Axe Condillac-Alma-Chissée

Etat actuel



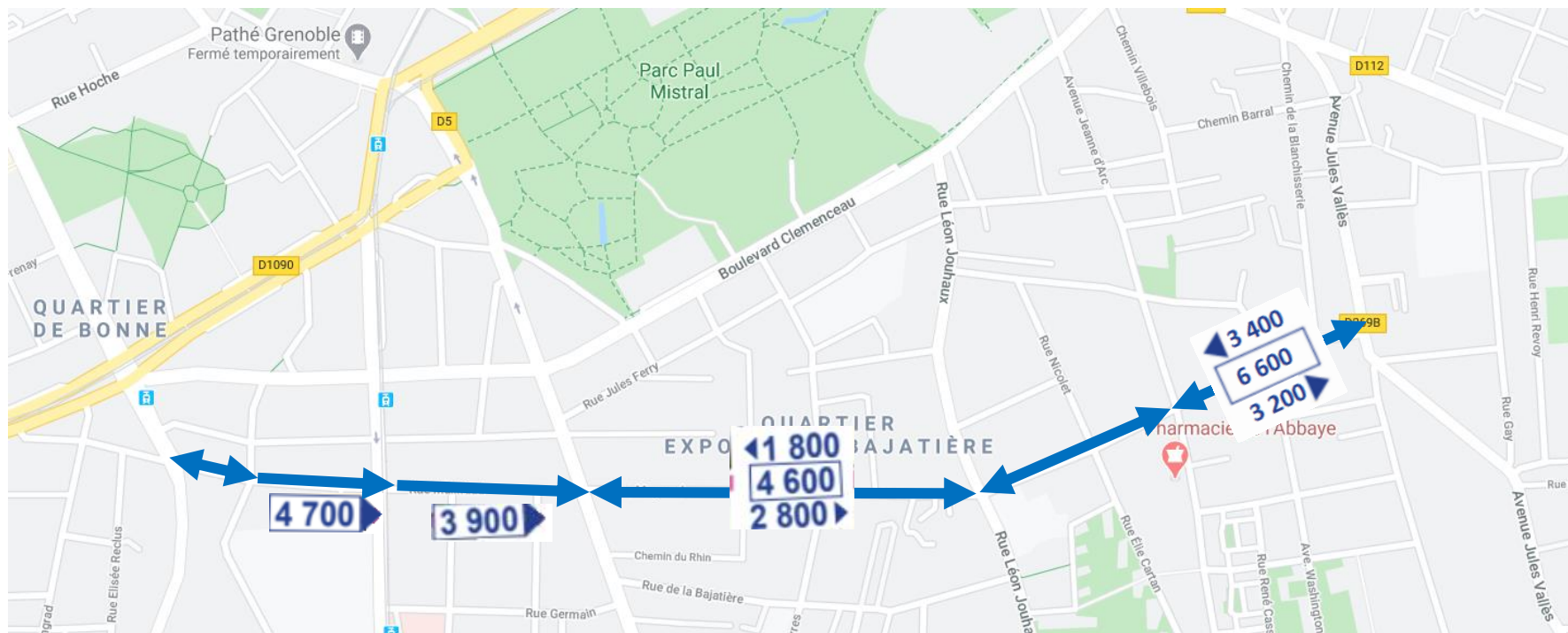
B) Axe Mallifaud-Moyrand-Genin

1,8 km Plan de situation et projets connexes



B) Axe Mallifaud-Moyrand-Genin

Données de trafic



B) Axe Mallifaud-Moyrand-Genin

Etat actuel

Mallifaud



Moyrand



Genin

Référentiel des espaces publics

*Formalisation d'un guide
métropolitain de
recommandations*

Fiche Vélorue

Eléments de recommandations

Définition conceptuelle :

Une rue qui correspond à un axe structurant du réseau cycle où les vélos peuvent s'approprier la chaussée avec un très faible trafic motorisé

Définition opérationnelle : à préciser avec les retours d'expérience

1) Un niveau de trafic faible :

- Idéalement : 500 véhicules/jour ?
- En pratique : 1000 véhicules/jour ?
- Sous condition : 2500 véhicules/jour ?

2) Une largeur de chaussée confortable : 4,50m mini (5m si stationnement bilatéral) ?

Définition en termes d'aménagement :

- Quel revêtement ? Quelle couleur ? Bande axiale ? Bandes latérales ?
- Quelle signalisation ? Quelle communication ?
- Régime de priorité
- Dispositifs de modération de la vitesse nécessaires ?
- Quels outils anti transit (mais accès riverains et desserte) ?